## Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin de la Bouzanne



## COMTÉSYNDICAL DU 03.10.2024

## Liste des délibérations

L'an deux mil vingt-quatre, le trois octobre à dix heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis sur convocation, qui leur a été adressée le 10 Septembre 2024 conformément aux articles L.2121-7 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la salle des fêtes de **Tranzault**, sous la présidence de **Monsieur Michel FOISEL, Président du Syndicat.** 

## Etaient présents :

CDC	NOM Prénom	Participation	CDC	NOM Prénom	Participation
CA Châteauroux Métropole	AMBLARD Maxime	Absent	CDC Marche Berrichonne	COURTAUD Pascal	Absent
	DESCOURAUX Marc	Absent		FOULATIER Bernard	Présent
	PINIER Jean	Présent		MAUGRION Philippe	Absent
	STROUPPE André	Présent		SIMON Bruno	Présent
CDC Eguzon Argenton Vallée de la Creuse	BALLEREAU Claudette	Présente	CDC Val de Bouzanne	BAZIN Philippe	Présent
	BAUDAT Jean- Yves	Excusé		DAVIER Francis	Absent
	BRANGIER Patrick	Absent		DESMET Éric	Présent
	CHAMBEAU Pascal	Absent excusé		FOISEL Michel	Présent
	DESAIX Thierry	Absent		GUENIN Didier	Absent
	GABILLAUD Jean-Claude	Absent		MONJOIN Aimé	Présent
	RETIF Jean-Luc	Présent		NICOLAS Barbara	Absente excusée
	RODRIGUEZ David	Absent		ROUTET Philippe	Présent
	DROUEN Dominique (suppléante) NANDILLON	Présente		VIAUD Philippe (suppléant)	Présent
	Jean-Pierre	Présent			



Monsieur Pascal CHAMBEAU a donné son pouvoir à Madame Dominique DROUEN

Madame Dominique DROUEN et Monsieur Philippe VIAUD, suppléants, sont présents.

Mme Allison DORANGEON et Monsieur Vincent PALOMERA, chargé de mission milieux aquatiques, assistent à la séance.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc RETIF

- Délibération n°2024-14 examinée le 03 Octobre 2024 Prolongation du marché de travaux « Restauration écologique du Gourdon - Année 2022 » - Adoptée à l'unanimité
- **Délibération n°2024-15** examinée le 03 Octobre 2024 Convention secrétariat avec la marie de Gournay Adoptée à l'unanimité

